

CHARGE DE CONSIGNATION BC SUR ÉCLAIRAGE PUBLIC / SELON RECUEIL UTE C18 510-1

OBJECTIFS DE LA FORMATION

S'assurer de l'aptitude à adapter les prescriptions dans domaines et les situations propres à l'activité

VOTRE FORMATION

PUBLIC

Personnel formé et habilité en électricité conformément à la réglementation ayant à réaliser de la détection d'ouvrage sur le réseau EP hors tension.

DURÉE DE LA FORMATION

La durée de la formation initiale est de une journée 7 heures avec possibilité de diminuer d'une demi-journée si la formation est cumulée avec une formation habilitations électriques ou 3001.

DATES

Nous contacter

PRIX

27€/heure HT

Nous contacter car des prises en charge sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires / Nous contacter pour l'alternance sur devis.

FINANCEMENTS

Entreprise / Pôle emploi / OPCO

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Le Centre est équipé aux normes relatives à l'accueil des personnes ayant un handicap ou mobilité réduite. Un accompagnement personnalisé est possible auprès de nos référents RQTH.

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter : une information individuelle ou collective / un dossier de demande de formation / une identification des acquis / un entretien individuel afin de définir un parcours personnalisé.

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles. Vous pouvez nous consulter pour convenir d'une rencontre personnalisée.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

A l'issue de la formation, l'apprenant électricien aura la capacité de :

- Réaliser des consignations sur le réseau Eclairage Public.
- De faire de la détection sur du réseau EP.
- D'identifier les différents risques électriques sur le réseau EP hors tension.
- Utiliser les vêtements de travail adaptés
- Utiliser les EPI nécessaires pour se prémunir des différents risques électriques.
- Appliquer la réglementation à la consignation sur un ouvrage EP
- Délivrer les documents d'accès au Chargé de Travaux, au Chef de Chantier.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les chemins de l'électricité de la centrale à l'ampoule
- La réglementation (NFC 18 510 et Recueil UTE C 18 510 1)
- Les différents acteurs
- Les différents Ouvrages et Installations
- Les différentes zones d'environnement électriques
- Formation, Habilitations
- Le risque électrique (Electrisation, Electrocution, Court-Circuit)
- Les conséquences des différents risques électriques
- Les différents moyens pour se prémunir des risques électriques
- Vêtements de travail adaptés
- EPI (Equipement de Protections Individuelles et Tapis Isolant)
 - Les responsabilités juridiques
 - Consignation sur un réseau éclairage public alimenté à partir d'un poste de Distribution HTA/BT
 - Evaluation en fin de formation
 - Appréciation sur les capacités de l'Apprenant à la suite de la formation afin d'être habilité BC (Chargé de consignation) sur les ouvrages EP par son employeur.

VALIDATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de fin de formation d'Habilitation Électrique Électricien

Obtention de l'attestation par QCM

PRÉREQUIS

Personnel déjà habilité en électricité conformément au recueil UTE C18 510-1 ou ayant participé à une formation habilitation électrique.

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRE:

90 %

-> Voir nos méthodes de calcul

PÉDAGOGIE

ÉQUIPE

■ Nos formateurs du secteur possèdent plus de 3 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité électrique

MÉTHODES

 Alternance de méthodes actives, interrogatives, démonstratives favorisant la participation de l'apprenant de manière ludique dans le but d'optimiser l'apprentissage.

Etude de cas et réalisation terrain.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Tél: 05.59.45.59.53

Mail: contact@perf.coop

 N° déclaration activité : 72400089740 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS DAX 518 903 091 - SCIC SARL à capital variable - APE : 8559 A